PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Fort Ingall
Cabano

Société d'histoire et d'archéologie
du Témiscouata

Québec

L'histoire du Fort Ingall est particulière parce qu'elle nous permet de comprendre la relation qui peut exister entre la géographie et la politique d'un territoire. Géographiquement, le Fort Ingall se situe dans le bassin hydrographique dont les eaux se dirigent vers la baie de Fundy, à partir des monts Notre-Dame. C'est dans ces montagnes que se situe la ligne de partage des eaux, puisque de l'autre côté, les eaux se jettent dans le fleuve Saint-Laurent. On peut donc dire que l'histoire du Fort Ingall se rattache à celle du Témiscouata, du nord-est du Maine et du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, territoires qui, bien que formant géographiquement une entité, celle du bassin de la rivière Saint-Jean, furent, au milieu du XIX^{e} siècle, séparés politiquement.

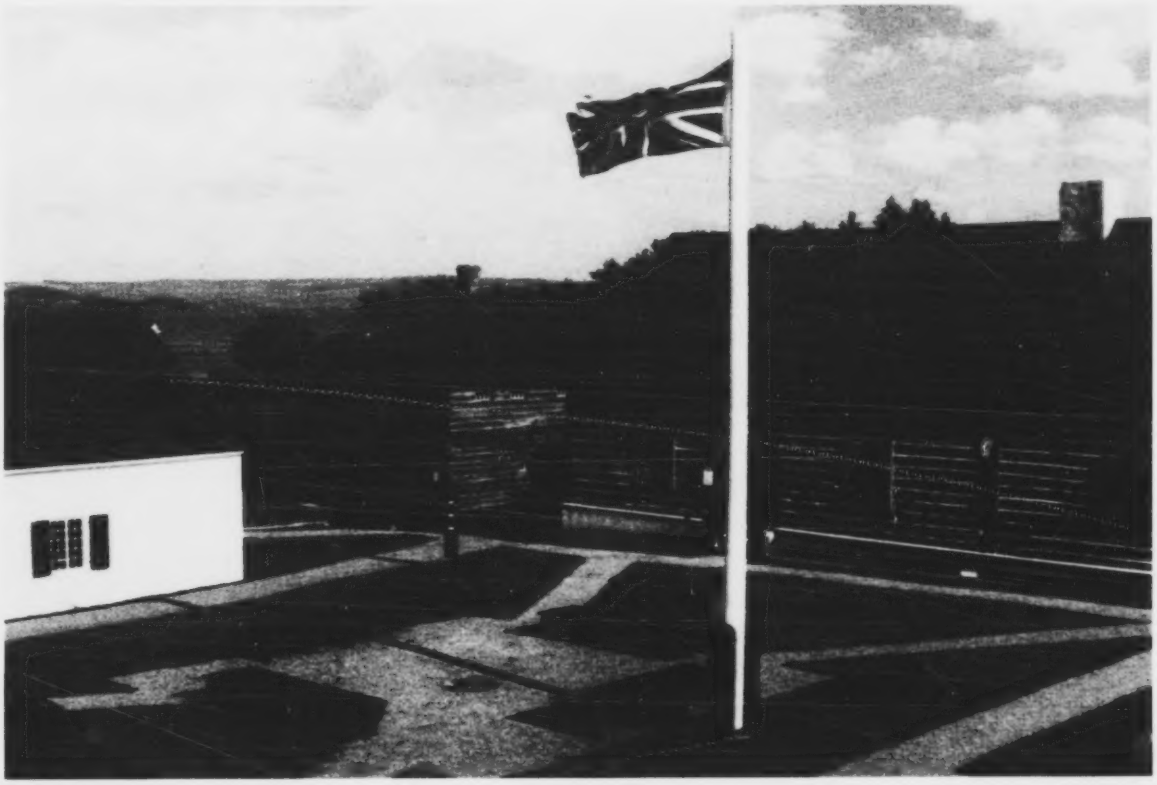

Un lieu de passage

Au temps des Amérindiens

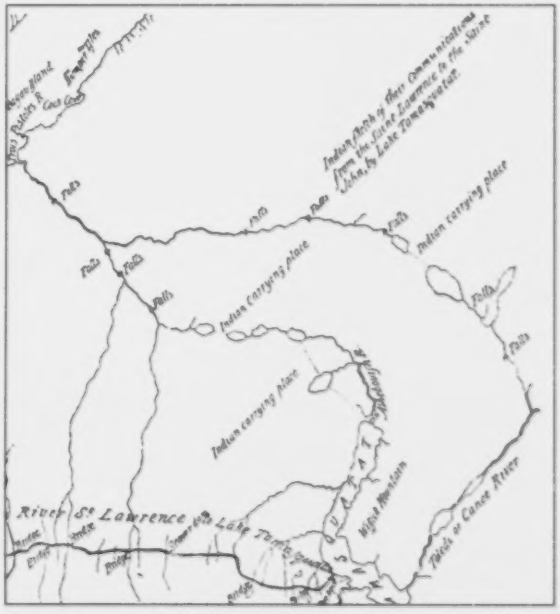

Carte des portages amérindiens.

Pour les Amérindiens occupant le territoire, il n'était nullement question de frontières. Cette région du bassin de la rivière Saint-Jean, ils l'avaient surnommée *Madouesca*, ce qui signifie «pays du porc-épic», et elle faisait tout simplement partie du vaste réseau de communication navigable qu'ils utilisaient. Par exemple, les Malécites et les Micmacs avaient une «voie des eaux» leur permettant de circuler entre le fleuve Saint-Laurent et la baie de Fundy, et qui passait par les lacs et les rivières du *Madouesca*. C'est cette «voie des eaux», connue aussi des coureurs des bois, que les premiers missionnaires jésuites et récollets utilisèrent tout naturellement pour leurs déplacements vers 1630.

Au temps des Européens

Charles-Aubert de la Chesnaye (*Fonds Belle-Lavoie*).

En 1673, Charles-Aubert de la Chesnaye devient seigneur de la Rivière-du-Loup et se fait concéder un fief autour du lac Témiscouata, où il se fait construire deux logis de pierre. Pendant dix ans, pour des raisons commerciales, il parcourt la distance qui sépare aujourd'hui Notre-Dame-du-Portage de Cabano, en portageant durant les soixante-cinq kilomètres qui traversent les monts Notre-Dame.

C'est ce sentier qu'en 1749, l'intendant Bigot fera élargir à trois pieds et jalonner par trois postes de relais pour les courriers; dorénavant, on l'appellera le sentier du Grand-Portage et on l'utilisera pour le déplacement des troupes et l'acheminement des dépêches entre Québec et l'Acadie. Pour le reste du trajet jusqu'à la baie de Fundy, on reprenait sur une distance de cinq cents kilomètres l'ancienne voie des eaux des Amérindiens.

Après la Conquête, Québec et Halifax deviennent les deux principaux centres militaires de l'Amérique du Nord britannique et en 1783, le gouverneur anglais Frederick Haldimand fera élargir à douze pieds, puis à vingt-quatre pieds, le sentier du Grand-Portage.

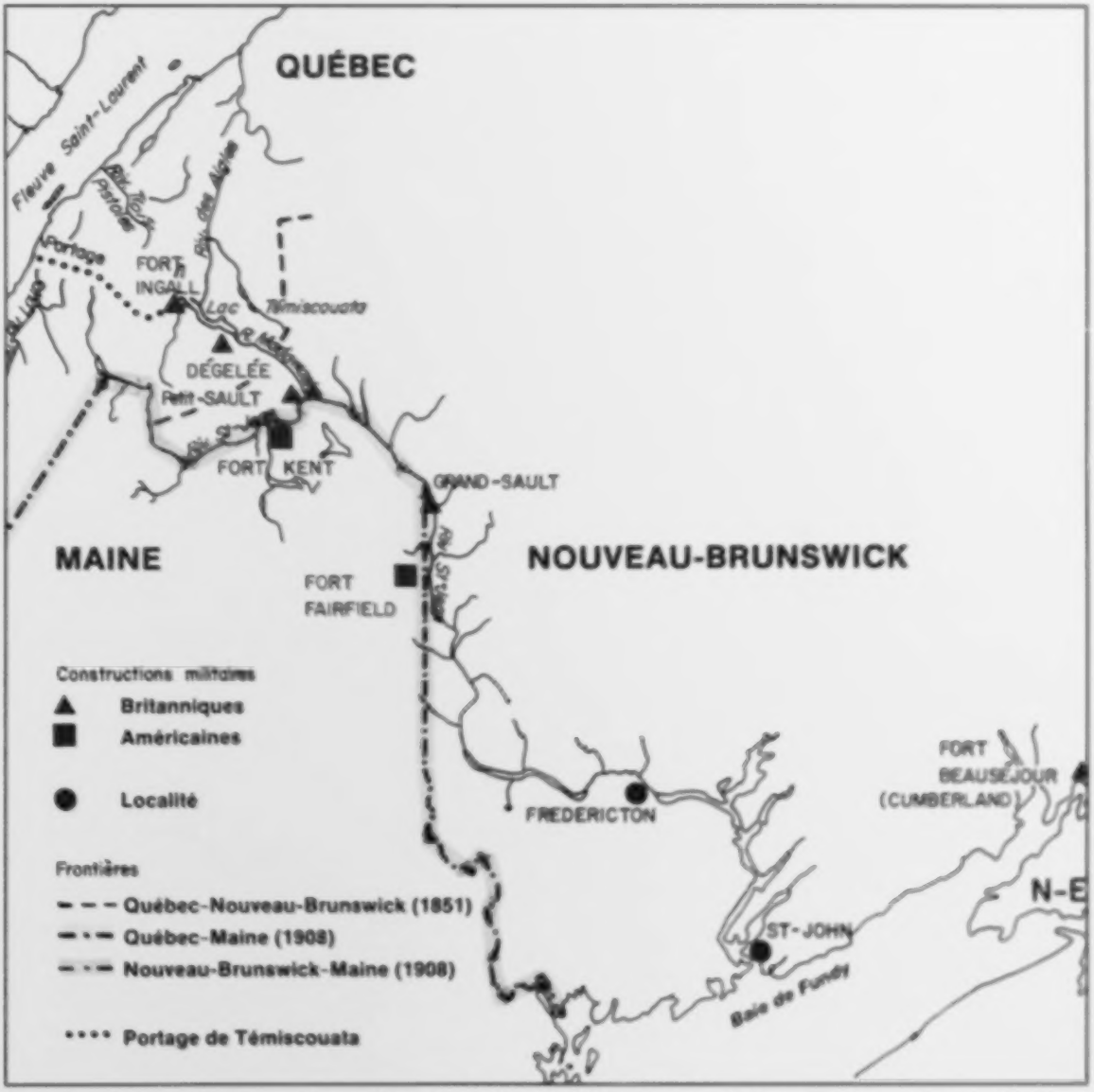

Le sentier du Grand-Portage et les systèmes frontaliers de défense (*Centre de documentation et d'interprétation du Témiscouata*).

Une frontière controversée

Ferme Lang, située aux environs du Fort Ingall. Aquarelle de J. Bouchette, 1813 (*Archives publiques du Canada*).

Ce que les historiens ont appelé le conflit de l'Aroostook est essentiellement un conflit de frontières. Pendant plus d'un demi-siècle, le Madawaska en sera l'objet. Ce conflit prend ses racines dans les interprétations contradictoires que feront Anglais et Américains du 2e article du traité de Versailles[1]. Les Américains veulent faire passer la frontière de leur pays à la ligne de partage des eaux des monts Notre-Dame, tandis que les Britanniques réclament le territoire s'étendant du fleuve Saint-Laurent jusqu'au sud de la rivière Aroostook[2].

Depuis les années 1820, les colons américains commencent à affluer au nord de l'État du Maine et réclament la reconnaissance américaine de leurs nouvelles terres. Les troupes britanniques postées à Fredericton tenteront à plusieurs reprises de contrôler l'agitation politique. En 1831, la proposition du roi Guillaume des Pays-Bas, que les autorités de Londres et de Washington ont désigné comme arbitre, est refusée. On en vient toutefois à un accord en vertu duquel tout acte offensif sera exclu pendant la durée du litige.

Pendant l'hiver de 1838, l'exécutif du Maine envoie un agent spécial prendre connaissance des lieux et faire rapport sur la quantité de bois coupé dans la vallée supérieure de la rivière Saint-Jean. L'agent

1 En 1783, pour mettre fin à la guerre d'Indépendance américaine, l'Angleterre cédait aux États-Unis, dont elle reconnaissait l'indépendance, tous les territoires situés au sud du Canada.

2 Cette rivière est située dans le centre du Maine actuel et se jette dans la rivière Saint-Jean.

trouve les forêts remplies de bûcherons canadiens. À la suite de son rapport, on décide de chasser «les étrangers» du territoire forestier. Mais les «étrangers» ne se laissent pas déloger sans résistance. Ils enlèvent l'agent américain Rufus McIntyre et le major Hunting Strickland, shérif du comté de Penobscot, et les conduisent à la prison de Fredericton. L'État du Maine réagit en mobilisant 10 000 hommes qu'il dirige vers le Madawaska. Soutenu par ses voisins de la Nouvelle-Écosse, du Haut et du Bas-Canada, le gouverneur Harvey du Nouveau-Brunswick appelle tous les hommes disponibles et les envoie sur la frontière en litige pour renforcer le 11e Régiment des troupes britanniques. De Québec à Halifax, on s'arme.

La frontière revendiquée par les Britanniques et les Américains (*Centre de documentation et d'interprétation du Témiscamingue*).

Lord Ashburton.
Extrait de Land of Promise, A Pictorial History of Jeremiah County, Maine.

Mais la guerre ne fut jamais déclarée ni, de part et d'autre, l'atonie et l'incertitude durèrent pendant des années. Au printemps 1840, Jean-E. Landry, médecin du Fort Ingall, résume bien la situation dans laquelle se trouvaient les garnisons dans ce poste : « Quant aux rumeurs qui circulent relativement au territoire en dispute et aux Américains, il y encore rien de décidé (sic). Dieu sait quand cette affaire se terminera et de quelle manière. Les opinions sont aussi nombreuses que les individus et chacun parle d'après ses désirs. »

Enfin, le 9 août 1842, le secrétaire d'État du gouvernement des États-Unis, Daniel Webster, informe le représentant de la Grande-Bretagne à Washington que le Congrès américain a ratifié le traité de délimitation de la frontière. L'Angleterre désigne lord Ashburton, membre du Conseil privé et figure sympathique aux Américains, comme négociateur dans cette affaire et le traité Webster-Ashburton, signé le 9 août 1842, détermine la frontière que nous connaissons de nos jours. Ce traité accorde également aux deux parties le droit naturel de flottage du bois sur la rivière Saint-Jean et valide les concessions de terres faites antérieurement aux colons déjà installés sur le territoire. Les Anglais conservent ainsi leur route militaire et postale Québec-Halifax, mais cèdent aux Américains 7 000 milles carrés de terre. Deux mille sujets britanniques s'en trouvent par le fait même des Américains.

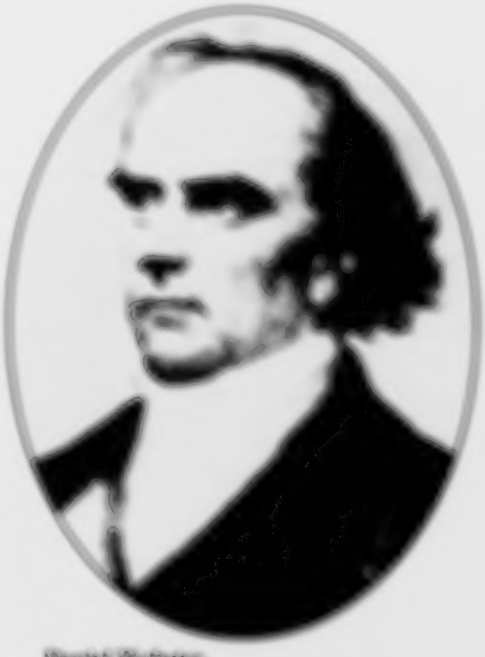

Daniel Webster.
Extrait de Land of Promise, A Pictorial History of Jeremiah County, Maine.

Le Fort Ingall

Sa construction

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Ses effectifs

[illegible]

L'arrivée du premier détachement

[illegible]

Son utilisation après le traité Webster-Ashburton

La vie quotidienne

Les habitants

Les soldats de l'armée anglaise devaient s'enrôler pour une période d'au moins dix ans. Le nombre de déserteurs étant passablement élevé au sein des troupes, on tentait de restreindre le fléau en imposant des sanctions disciplinaires redoutables aux fuyards. Dans le même but, on permettait à un nombre restreint de militaires d'amener vivre avec eux femmes et enfants.

Illustration du quartier des officiers. Soldats occupés à des tâches quotidiennes *(Centre de documentation et d'interprétation du Témiscouata).*

On peut difficilement imaginer aujourd'hui les conditions de vie serviles qu'ont pu connaître ces épouses qui devaient vaquer aux tâches ménagères et servir de bonnes aux officiers, pour un salaire minime. Ces femmes devaient loger dans les casernes avec leurs maris. La veuve de soldat avait trois mois pour se trouver un nouveau mari dans le fort où elle était hébergée, sinon elle devait quitter la caserne. Les enfants de plus de douze ans devaient être utiles à la vie du fort: les filles devenaient apprenties cuisinières ou boulangères, et les garçons pouvaient apprendre le métier de cordonnier, de forgeron ou encore s'enrôler à l'âge de 16 ans.

Les officiers britanniques, eux, sont issus de familles aristocratiques ou, à tout le moins, sont d'origine bourgeoise. Mieux nantis, ils doivent faire tailler eux-mêmes leurs uniformes dans le tissu de leur choix. Ils décident aussi de leur menu quotidien, qui est plus varié que celui des casernes. Leur dortoir est plus luxueux, plus vaste et mieux chauffé que ceux des soldats. Ils ont par ailleurs droit à des latrines séparées de celles des militaires de rang inférieur.

Le docteur Jean-É. Landry

Le docteur Jean-É. Landry, professeur à la Faculté de médecine de l'Université Laval, vers 1865 (Archives de l'Université Laval).

Alors que les travaux de construction sont encore en cours, un jeune médecin de 23 ans, récemment attaché au service de l'armée, arrive au Témiscouata. En sa qualité de **Medical Attendant**, *Jean-É. Landry s'installe au Fort Ingall à la fin du mois de juillet 1839.*

Né en 1816 à Carleton, Jean-Étienne Landry, bachelier du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, entreprend ses études de médecine à Québec, en 1836. Au service de l'hôpital de la Marine de Québec depuis quelques années, Landry endosse l'uniforme à l'été 1839, devient John Landry et se rapporte au 24e Régiment qui doit prendre position au Fort Ingall.

Au Fort Ingall, Landry soigne les soldats atteints d'infections, de maladies vénériennes ou souffrant de mauvaise alimentation. Mais sa clientèle n'est pas exclusivement composée de militaires. À plus d'une occasion, le jeune médecin se rend au

Madawaska, où les services d'un médecin sont fort appréciés de la population civile, même du côté américain.

Tout au long de son séjour au Fort Ingall, Jean-E. Landry entretient une correspondance quasi quotidienne avec sa fiancée, Caroline Lelièvre, demeurant à Québec. Ses nombreuses lettres témoignent de la vie quotidienne dans une fortification de campagne, mais surtout d'un grand amour qui ne se démentira pas.

L'équipement du soldat

Soldat du 11e Régiment en costume d'apparat (Archives publiques du Canada).

Officier du 11e Régiment en costume d'apparat (Archives publiques du Canada).

L'uniforme complet des soldats est renouvelé tous les quatre ans; ils doivent donc en prendre grand soin. En revanche, chaque militaire a droit à un nouveau coatee (tunique portée quotidiennement) émis le 1er avril de chaque année. L'uniforme britannique est beau et conçu pour impressionner, mais du côté pratique, il est très mal adapté aux températures extrêmes du Témiscouata. Trop chaud en été, trop froid en hiver, le coatee est, en plus, doté d'un col haut qui irrite le cou. Deux bandoulières blanches de cuir de buffle, dont l'une porte la cartouchière et l'autre la baïonnette, sont croisées sur la tunique.

Le chapeau (nommé shako) du simple soldat est fait de feutre, celui de l'officier de castor. Tous deux sont surmontés d'un plumeau qui, dit-on, sert à donner une illusion de grande taille au soldat. Le mousquet doit accompagner le militaire en permanence. C'est un fusil à silex qu'on charge en tassant la poudre à l'intérieur du canon à l'aide d'une baguette qu'on range dans le fût du fusil. Pour créer une pression, on doit bourrer la charge avant d'insérer le projectile, ce qui peut prendre un temps considérable. La portée du mousquet est d'environ 40 mètres. Dans le mécanisme extérieur se trouve enchâssée la pierre de silex, qui enflammera une petite quantité de poudre placée dans le bassinet. Il y a une chance sur dix que le coup ne parte pas...

Les occupations des militaires

La vie du militaire enrôlé dans l'armée britannique en est une de routine. Levé dès 5 heures du matin, le soldat passera sa journée aux exercices et aux travaux d'entretien (préparation des repas, coupe du bois de chauffage). Le règlement stipule que les soldats doivent faire leur toilette et voir à nettoyer leurs uniformes deux fois la semaine, les jeudi et dimanche, jours d'inspection.

Les activités militaires concernant la défense du territoire se déroulent surtout dans le centre du Madawaska; aucun affrontement n'aura lieu au lac

Illustration d'un exercice militaire (*Archives publiques du Canada*).

Témiscouata, ce qui permettra aux militaires de vaquer à différentes occupations pour arrondir leur solde. C'est ainsi qu'ils travailleront à l'entretien du sentier du Grand-Portage et à la construction d'une nouvelle route reliant le Fort Ingall à celui de Dégelé.

Pour combler les moments de détente ou les périodes d'inactivité, les jeux de dés et de cartes sont les plus populaires; les soldats misent sans doute certaines sommes, même si un règlement de l'armée interdit cette pratique. Outre les jeux, les militaires peuvent faire des promenades à cheval ou à pied dans la forêt ou encore en canot sur le lac, de même qu'ils peuvent chasser et pêcher. Deux auberges situées à proximité du Fort permettent aux militaires des divertissements moins bucoliques.

103-03363/

Reconstitution de l'intérieur du dortoir des soldats (*Photo: Élène Tremblay*).

À table...

Les tourtes s'en vont rapidement. Cependant, j'ai encore fait mon dîner avec quelques-unes que j'ai tuées hier. Les perdrix reviennent je vais leur faire une guerre opiniâtre, le poisson commence aussi à être en plus grande abondance, voici aussi les patates nouvelles. J'espère que le pire temps est passé et que maintenant on aura quelque chose pour servir de substitut au lard salé et au biscuit.

Jean-É. Landry, 1er octobre 1839

Les bâtiments

Maquette représentant le Fort Ingall en 1842.

Les bâtiments que l'on retrouve sur le site aujourd'hui sont le fruit d'une minutieuse reconstruction, à partir des recherches historiques et archéologiques effectuées. Ils constituent un exemple unique et éloquent des méthodes utilisées, au siècle dernier, par les militaires britanniques lors de l'érection de fortifications temporaires.

Les bâtiments d'hébergement

Avec celle des officiers, les deux **casernes des soldats** sont les premiers bâtiments du Fort Ingall à être érigés. Désignées comme dortoirs nord et sud, ces deux casernes sont des constructions faites de troncs d'épinette et de cèdre équarris à la hache, montés pièce sur pièce selon la technique dite «à coulisses», et dont les angles sont mortaisés en «queue d'aronde». L'assise des bâtiments, en bois, repose sur une simple couche de mortier. Les murs intérieurs sont blanchis à la chaux. Chacune des deux constructions est divisée en deux dans le sens de la largeur par un mur central, ce qui donne quatre vastes pièces.

Les soldats dormaient et prenaient leurs repas dans les dortoirs, dont l'un servait d'hôpital; on estime que chacun de ces espaces pouvait accommoder, au plus

La place de rassemblement, Fort Ingall (*Photo : Élène Tremblay*).

fort de l'occupation, jusqu'à trente-cinq hommes. Les lits étaient disposés autour des pièces et les tables au centre. Les familles qui avaient suivi les soldats vivaient aussi dans les casernes, dans un manque total d'intimité. Les conditions d'hygiène étaient critiques étant donné l'espace restreint, les bâtiments insalubres et les installations rudimentaires. Ceux qui, en 1839, étaient affectés à Fort Ingall, même s'ils avaient voyagé dans plusieurs colonies de l'Empire britannique (Antilles, Portugal, Égypte, Inde), ne se doutaient pas des conditions de vie rudes et ennuyeuses de l'hiver au Madawaska. *Aujourd'hui, une des casernes sert de salle d'exposition, alors que l'autre accueille les visiteurs et leur permet de se restaurer.*

La caserne des officiers est un bâtiment beaucoup plus confortable. D'abord divisée en deux chambres, elle sera modifiée par la suite pour pouvoir accommoder, dans quatre pièces, les officiers de deux régiments différents. Le dortoir des officiers est recouvert de planches « à clin » et est blanchi à la chaux à l'extérieur, ce qui le démarque des constructions voisines. C'est ce bâtiment qu'occupera à son arrivée, en juillet 1839, le *Medical Attendant* Jean-É. Landry, premier médecin du Fort Ingall. *Une partie du bâtiment, où se tient une exposition permanente, rappelle encore le séjour du docteur Landry au Fort Ingall, alors que les autres espaces sont utilisés pour des expositions temporaires et à des fins administratives.*

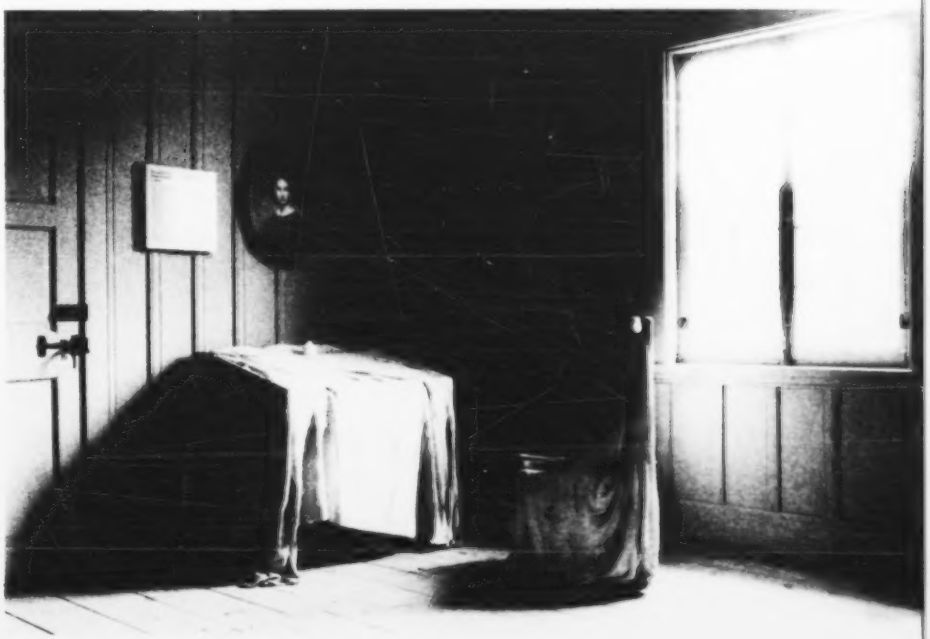

La chambre du docteur Landry, reconstituée en 1989 (*Photo: Élène Tremblay*).

Comme le dortoir des officiers, **les quartiers des officiers** du commissariat[5] offrent plus de confort et d'espace vital; la maison est, elle aussi, recouverte de planches et chaulée. On sait qu'une chambre au deuxième étage, dotée d'une lucarne, était réservée aux dignitaires de l'armée de passage. Le premier officier du commissariat à résider au Fort Ingall était un dénommé Chapman. Il serait le seul officier à avoir vécu au Fort en compagnie de son épouse. De plus, il cumulait les fonctions de ministre du culte et de maître de poste. *L'espace qu'occupait ce bâtiment est utilisé aujourd'hui pour mettre en valeur les recherches archéologiques qui se sont déroulées sur le site, avant sa reconstruction.*

Le système de défense

Une aquarelle du capitaine Brainbrigge nous montre les premiers bâtiments du Fort Ingall dépourvus de palissade. En fait, le premier système de défense était constitué d'un fossé profond, au fond duquel des pieux étaient plantés. Les deux pièces d'artillerie que l'on retrouve sur les plans de l'époque étaient **des canons** de 24 calibres[6].

5 Le commissariat est le département administratif de l'armée britannique qui s'occupe du déplacement des troupes et des approvisionnements.

6 L'un d'eux existe encore aujourd'hui dans les jardins du Manoir Fraser, à Rivière-du-Loup.

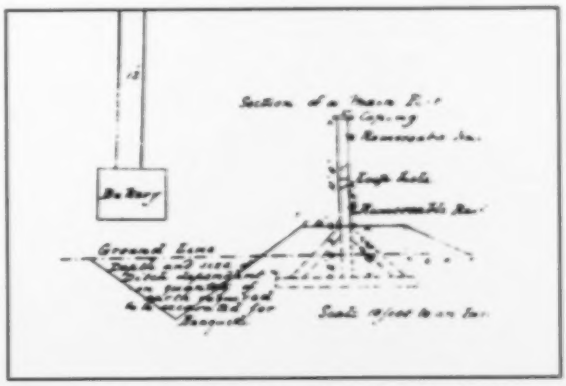

Plan du poteau maître de la palissade. Extrait d'une proposition de R. Burnaby, ingénieur, 1840 (*Archives publiques du Canada*).

À l'été 1841, on apportera des améliorations aux fortifications en érigeant une enceinte de bois. Divers plans militaires nous montrent des suggestions faites par différents ingénieurs militaires, dont le capitaine Brainbrigge et le major Cole.

La palissade, le plus important ouvrage de fortification du Fort Ingall, est un mur fabriqué de grosses pièces de bois dans lesquelles des ouvertures de tir (meurtrières) sont pratiquées. La palissade est formée de troncs d'arbres d'une longueur de trois à cinq mètres. Une poutre, placée à l'horizontale, est enfouie à 1,5 mètre de profondeur; grâce à des poutres obliques, le poteau maître y est ancré. Entre chaque poteau maître, une série de huit troncs, retenus par deux traverses, forment un mur protégeant l'enceinte d'une éventuelle attaque. Toutes les pièces sont fixées à l'aide de crochets de métal à angle de 90 degrés, que l'on peut facilement tourner pour abattre les poteaux en cas d'urgence.

La partie saillante de la palissade forme un bastion, dans la gorge (ouverture) duquel les militaires s'installaient pour faire feu sur l'ennemi. La palissade qui entoure le Fort Ingall compte **trois bastions** et deux demi-bastions.

Une tranchée d'environ un mètre de profondeur ceinture la palissade et un pont en bois en permet le passage. Un plan de l'époque suggère qu'il aurait pu être mobile, de type **pont-levis**. Une porte massive à deux battants permet l'accès au Fort, alors qu'une seconde porte, située du côté du lac et plus petite, s'ouvre sur un sentier conduisant à la berge.

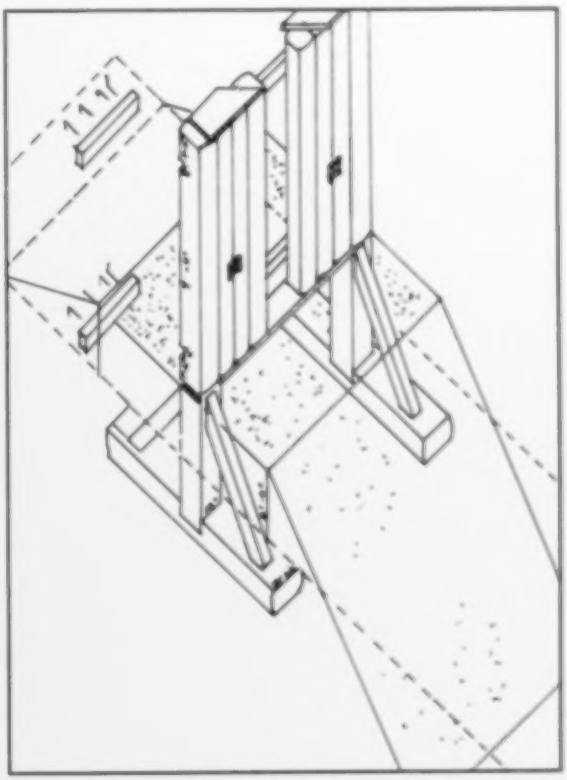

Plan de la palissade réalisé au moment de la reconstruction du Fort Ingall (*Lagacé, Massicotte et Casgrain, architectes*).

Le système de défense comprend également un ensemble de bâtiments, dont le **corps de garde** est le plus bel exemple, construits pour assurer la protection

Plan d'élévation du corps de garde proposé par la firme Massicotte & Cusgrain, en 1976 (*Centre de documentation et d'interprétation du Témiscouata*).

des habitants et des soldats. Situé de façon à procurer une vue stratégique sur le lac et le sentier du Grand-Portage, le corps de garde est un édifice carré dont le second étage fait saillie, ce qui le distingue des autres bâtiments et lui confère sa vocation stratégique. Des trous pratiqués dans le plancher du second étage et appelés «mâchicoulis» servaient à tirer sur l'ennemi ou encore à lui verser sur la tête de l'eau ou de l'huile bouillante. Les petites fenêtres qui percent le bâtiment pouvaient se transformer en meurtrières et, au premier étage, quatre cellules étaient destinées aux soldats punis.

Les bâtiments de services

La boulangerie, bâtiment utilitaire, avait également une fonction défensive. Bâtie à l'extrémité d'un bastion et s'avançant du côté du lac, elle s'intégrait à la palissade. Ainsi, ses ouvertures identiques à celles du corps de garde offraient aux soldats un poste d'observation avantageux sur le lac. On sait peu de choses de la boulangerie, sinon que son four original, fait de terre cuite, a été remplacé en 1841 par un four et une cheminée de pierre. *Un belvédère, aménagé sur le lieu même de la boulangerie, procure aux visiteurs une vue imprenable sur le lac et sur le mont Lennox, qui lui fait face.*

Illustration de la cuisine. Soldats de corvée pour les repas (*Centre de documentation et d'interprétation du Témiscouata*).

À cause de son exiguïté, **la cuisine** ne pouvait pas servir de réfectoire. Les mets y étaient préparés et transportés ensuite dans les casernes, où les soldats attendaient leur ration. *Une maquette permet aujourd'hui de se représenter la forme architecturale du bâtiment.*

Les bâtiments d'entreposage

Constructions utilitaires et apparemment sans grand intérêt, **les latrines** ont pourtant constitué, lors des fouilles archéologiques, un point d'intérêt majeur. En effet, les latrines, en plus de leur utilité première, servaient aussi à se débarrasser des ordures ménagères. On a donc retrouvé dans ces fosses d'aisance beaucoup d'objets pratiquement intacts que l'on peut voir dans la collection du Fort Ingall. *On a reconstitué les deux latrines situées derrière le dortoir nord.*

L'eau était essentielle à la survie des troupes. Non loin de la cabane à canots, se trouvent encore deux **puits** creusés pendant la période d'occupation militaire. Peu profonds, il sont approvisionnés par une source qui coule de l'élévation sablonneuse sur laquelle le Fort est construit. *Les planches qui ont servi à encercler l'un d'eux se sont très bien conservées.*

Le Fort Ingall était un lieu isolé, ce qui nécessitait un approvisionnement constant en provenance des grands centres de l'époque. Deux bâtiments servaient donc à l'entreposage: il s'agit de **l'intendance** (ou magasin du commissariat) et de **la poudrière**.

Le magasin du **commissariat** est l'entrepôt où sont accumulées les provisions nécessaires à la vie au Fort. C'est un bâtiment aux larges portes, doté d'un escalier extérieur qui conduit au second étage. Des trappes sont pratiquées dans le plancher pour pouvoir transporter facilement les provisions d'un étage à l'autre. Au premier étage, une bordure intérieure faite d'une feuille de cuivre empêche les rongeurs de s'infiltrer et de gâter les provisions. *On retrouve aujourd'hui à cet endroit au magasin du commissariat une partie de la collection archéologique, de même que des maquettes et des illustrations relatives à la construction du Fort.*

La poudrière abritait poudre et munitions. Elle était située entre l'intendance et les quartiers des officiers du commissariat. C'était une cabane de trois mètres carrés et de 2,5 mètres de haut, dont les murs étaient constitués de trois épaisseurs de matériaux différents: un mur de pierre à l'extérieur, un mur de bois au centre et un revêtement de briques à l'intérieur. Le toit était recouvert de tôle. Un canal entourant la poudrière prévenait l'infiltration de l'eau à l'intérieur.

Un autre bâtiment avait aussi été érigé par les militaires afin de faciliter l'utilisation du lac comme voie de communication: c'est la **cabane à canots**, dont l'emplacement est aujourd'hui immergé, et qui devait contenir deux grandes chaloupes, deux canots et deux bacs plats dits *river flats*.

L'archéologie au Fort Ingall

Ensemble pour la préparation du repas. (*Centre de conservation du Québec, ministère des Affaires culturelles*).

Bouteille et goblet. Type d'objets retrouvés lors des fouilles archéologiques (*Centre de conservation du Québec, ministère des Affaires culturelles*).

De 1967 à 1978, cinq campagnes de fouilles, financées par le ministère des Affaires culturelles du Québec, ont eu lieu sur le site du Fort Ingall. Elles ont permis de constituer une collection impressionnante d'artefacts (55 000). Elle se compose principalement de porcelaines, verres, objets de toilette, insignes militaires, canons de fusils, coutellerie, ardoises, éléments de quincaillerie, etc. L'authenticité de la collection archéologique du Fort est l'élément clé sur lequel repose toute la reconstitution et l'interprétation du Fort Ingall.

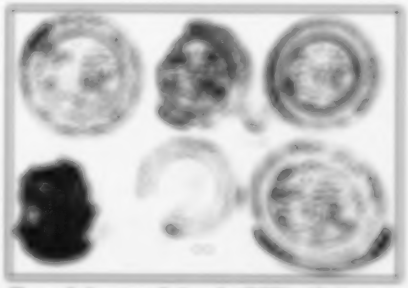

Porcelaine anglaise du XIX^e^ siècle (*Centre de conservation du Québec, ministère des Affaires culturelles*).

Insignes militaires du 70^e^ Régiment (*Centre de conservation du Québec, ministère des Affaires culturelles*).

Éléments de quincaillerie (*Centre de conservation du Québec, ministère des Affaires culturelles*).

Le Fort Ingall: un instrument de paix

«Si tu veux la paix, prépare la guerre!» Pour une fois dans l'histoire, le dicton a été confirmé: les fortifications anglaises du bassin de la rivière Saint-Jean auront servi à empêcher une confrontation armée entre Britanniques et Américains. Malgré cinquante ans de tension, la guerre ne fut jamais déclarée au Madawaska et le Fort Ingall, par son rôle stratégique au bord du lac Témiscouata, aura participé au maintien de cette paix fragile.

Aujourd'hui encore, lorsque le tambour résonne dans son enceinte pour rappeler aux visiteurs la portée des événements politiques qui auraient pu mettre à feu et à sang l'est du Canada et des États-Unis, le Fort Ingall, face à l'impassibilité du mont Lennox, demeure un symbole de paix. Sa présence aura contribué à éviter que le sang soit versé et à faire comprendre qu'il est plus civilisé de résoudre ses conflits par la discussion que par la guerre.

La Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata

Le Fort Ingall est la propriété de la Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata (SHAT), un organisme sans but lucratif dont les principaux objectifs sont la recherche et la diffusion de l'histoire régionale, ainsi que la conservation et la mise en valeur des sites archéologiques du territoire. La Société reçoit l'aide du ministère des Affaires culturelles du Québec pour l'animation du Fort Ingall et pour des projets de recherche spéciaux.

Allaire, Thomas. *Histoire de Matapédia*. Mémoire de l'Enseignement Supérieur, Université Laval, Québec, 1959. 168 pages.

Bélanger, Richard. *Le Fort-Ingall et son Évolution*. Travail de maîtrise en muséologie. Université de Montréal, Montréal, 1989. 80 pages.

Bélanger, Richard. *Le docteur Jean-É. Lamoë*. Publication de la Société d'histoire et d'archéologie de Témiscouata, 1987. 1 page.

Bergeron, Bourgeois, Michaud, Gérard. *Rapport historique préliminaire*, tome 1. Gaspé, Musée de Gaspésie, 1er mai 1973. 44 pages, cartes et plans.

Le Blanc, Jean-Pierre. *Synthèse historique du Fort-Ingall*. Document inédit. 35 pages.

Lettres du docteur Jean-É. Lamoë. Centre de documentation et d'interprétation du Fort-Ingall.

Malchelosse, Gérard. *Inventaire des Travaux Historiques Publiés ou Inédits sur les Seigneuries*. Cahiers d'histoire n° 16, la Société historique de la côte sud, Les Éboulements, 1981. 102 pages.

Pelletier, Guy. *Analyse de l'aménagement historique du Fort-Ingall*. publié 1985. 59 pages.

Roy, Sylvie. *Le Portage de Témiscouata*. Cahiers d'histoire Fort-Ingall, ministère des Affaires culturelles, Québec, 1982. 32 pages, illustrations, cartes.

Tessier, Gilles. *Travaux archéologiques, Fort-Ingall, Lac Témiscouata*. Cahiers, 1986. 86 pages.

Voisard, Yves. *Le Chemin du Portage, 1760-1850*. Université Laval, mai 1958. 81 pages.

Introduction 1

1.1 Basic Principles:
1.1.1 Principle One: Introduction 6
1.1.2 Principle Two: Examples 9
1.1.3 Principle Three: Conclusion 14

1.2 Third Chapter
1.2.1 Introduction 18
1.2.2 Definitions 19
1.2.3 Principle Four: Applications 21

1.3 A Big Question Answered
1.3.1 Background 25
1.3.2 Arguments for Side One 29
1.3.3 Arguments for Side Two 33

1.4 Applications of Third Chapter
1.4.1 Application One 36
1.4.2 Application Two 40
1.4.3 Application Three 43
1.4.4 Application Four 51

1.5 Another Third Chapter 52

1.6 Third Chapter Continued for Quite 53

Bibliography 54

Le siège social et les bureaux de la Société d'histoire et d'archéologie du Témiscamata sont situés au Fort Ingall, 91, rue Caldwell, Cabano, G0L 1E0.

Pour information et réservation
Téléphone : (418) 854-2175
Télécopieur : (418) 854-0408

Cette brochure a été réalisée grâce à la collaboration du ministère des Affaires culturelles et de la Société d'histoire et d'archéologie du Témiscamata.

La recherche et la rédaction ont été réalisées par Richard Belzile et Lorraine Paradis avec la collaboration de Bernard Ouellet.

Révision linguistique:
Andrée A. Michaud et Marie Philippot

Photocomposition de la couverture I:
Pierre Labrad

Conception graphique et mise en pages:
Francine Morneau

Éditeur: Claude Janelle

Quadrichromie: Lithochrome

Impression: Paul Veilleux

Cette édition a été produite par la Direction des communications du ministère des Affaires culturelles.

Dépôt légal : 2e trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
© Gouvernement du Québec, 1992
ISBN : 2-551-15156-4

Plan du site.

1 Le dortoir sud
2 La cuisine
3 Le dortoir nord
4 Le bivouac
5 Les latrines
6 L'intendance
7 La poudrière
8 Le quartier des officiers
9 La tente archéologique
10 La boulangerie
11 Le belvédère
12 Le dortoir des officiers
13 Le corps de garde
14 La cabane à canots
15 Les puits

COLLECTION PATRIMOINES

LIEUX et TRADITIONS 3

«Tu serais surpris peut-être en voyant notre nouvelle demeure. La situation que nos casernes occupe est fort belle. Il n'y a pas un voyageur qui ne s'extasie devant la beauté du lieu.»

Jean-É. Landry, le 30 août 1839.

Ce lieu stratégique est celui du Fort Ingall, construit sur les rives du lac Témiscouata. Prenez connaissance du contexte socio-politique ayant justifié la construction de cette forteresse de campagne. Découvrez les particularités de son architecture et partagez la vie quotidienne des soldats britanniques qui y étaient cantonnés, au milieu du siècle dernier. Entrez dans le Fort Ingall en ouvrant ces pages...

4,95 $
298778
9 782551 151387
Imprimé au Québec, Canada

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles